



territoire d'énergie

LOIRE - SIEL



Distribution publique de l'électricité et du gaz - Éclairage public
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Système d'information géographique - Territoires intelligents

LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE :

la mutualisation des moyens
au service des collectivités

Le SIEL-Territoire d'Énergie mutualise des moyens financiers, techniques et humains pour répondre aux besoins de ses adhérents. Les collectivités membres nous délèguent certaines de leurs compétences telle que la gestion des réseaux publics d'électricité et de gaz.

Elles peuvent également adhérer à des compétences optionnelles «à la carte» en fonction de leurs besoins. Les collectivités peuvent ainsi bénéficier d'une expertise technique pour leurs projets tout en conservant leur pouvoir décisionnel.

Le SIEL-TE est financé par les contributions et les participations de ses adhérents (collectivités), les redevances des concessionnaires, des dotations, le FACE⁽¹⁾, taxe sur l'électricité et des subventions.

LE BUDGET ANNUEL DU SIEL-TE S'ÉLÈVE À 140 MILLIONS D'EUROS DONT PLUS DE 70% EST CONSACRÉ À L'INVESTISSEMENT. NOUS RÉALISONS AINSI PRÈS DE 30% DES TRAVAUX PUBLICS DE LA LOIRE GÉNÉRANT PLUS DE 1 000 EMPLOIS.

LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

Les communes, regroupées au sein du SIEL-TE, lui délèguent l'organisation du service public de distribution d'électricité et de gaz. Propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz⁽²⁾ dans la Loire, le SIEL-TE en confie la gestion aux concessionnaires Enedis et GrDF dans les conditions fixées par deux contrats de concession. Nous contrôlons ainsi la bonne application de ces engagements : entretien et renouvellement des équipements, qualité de l'électricité...

LES EXTENSIONS, LES RACCORDEMENTS ET LES RENFORCEMENTS DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le SIEL-TE réalise des travaux de modernisation, de renforcement et d'extension du réseau électrique liés à des projets communaux ou privés en espace rural. Nous apportons aussi notre appui aux collectivités pour le chiffrage des extensions de réseaux secs et l'impact de ceux-ci sur les zones urbaines ou à urbaniser.

LA DISSIMULATION DES RÉSEAUX

Le SIEL-TE assure l'enfouissement des lignes électriques et coordonne la dissimulation conjointe d'autres réseaux aériens comme les lignes téléphoniques.

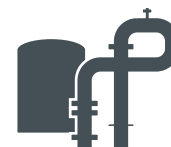
Notre réseau



6 900 km
de lignes électriques
Moyenne Tension (HTA)



9 700 km
de lignes électriques
Basse Tension



1 600 km⁽²⁾
de canalisations de
gaz Basse et Moyenne
Pression.



NOTRE ENGAGEMENT EN 10 POINTS

1. Le SIEL-TE est propriétaire des réseaux publics de distribution de gaz* et d'électricité pour le compte des communes. Nous sommes **garants du service public**.
2. Le SIEL-TE **contrôle les concessionnaires** des réseaux (électricité, gaz, chaleur) afin qu'ils répondent au mieux à leurs missions.
3. Le SIEL-TE valorise les **paysages de la Loire** et sécurise la distribution en enfouissant les réseaux.
4. Le SIEL-TE **mutualise des moyens** pour soutenir les collectivités en fonction de leurs ressources.
5. 90% des communes de la Loire font confiance au SIEL-TE pour gérer et **optimiser leur éclairage public**.
6. Le SIEL-TE vous souhaite une bonne route dans votre **voiture électrique** rechargée sur le réseau Mobiloire.
7. Le SIEL-TE s'engage pour la transition énergétique en favorisant la **performance énergétique des bâtiments publics**.
8. Le SIEL-TE agit pour le climat en développant les **énergies renouvelables** (bois, solaire...).
9. Grâce au programme THD42, le SIEL-TE lutte contre la **fracture numérique** du territoire.
10. Le SIEL-TE s'efforce d'investir en favorisant l'emploi local et le **développement économique du territoire**.

⁽¹⁾Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification
⁽²⁾Hors Saint-Etienne Métropole

140 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET ANNUEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

CRÉÉ EN 1950, LE SIEL-TERRITOIRE D'ÉNERGIE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE QUI AGIT POUR LE COMPTE DES COMMUNES ET DE LEURS GROUPEMENTS.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LA MISE EN LUMIÈRE

Selon les options d'adhésion choisies par les collectivités, le SIEL-TE réalise les travaux neufs ou de rénovation de l'éclairage public.

LE SYNDICAT ASSURE LA MAINTENANCE DE 80 000 POINTS LUMINEUX avec des entreprises spécialisées. Notre intervention

a pour objectif l'efficacité énergétique en privilégiant des équipements performants et leur pilotage intelligent. Nous réalisons également la mise en lumière des bâtiments publics et du patrimoine.



ACTEUR LOCAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES CONSEILLERS ÉNERGIE MUTUALISÉS

Le Service d'Assistance à la Gestion Énergétique (S.A.G.E), avec des techniciens mutualisés entre les communes, propose aux collectivités un soutien approfondi pour la maîtrise des dépenses d'énergie.

Le SIEL assure un rôle d'assistance pour les aspects techniques, juridiques et financiers des installations énergétiques.

Force de proposition, nous conseillons les collectivités sur les solutions énergétiques les plus favorables. Nous réalisons des études de choix d'énergie, des mesures de consommation, des analyses thermographiques de bâtiments, la rédaction de cahiers des charges et le suivi des chantiers.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le réseau public mobiloire est réparti sur tout le département de la Loire. Les communes et les intercommunalités ont pu, grâce à la mobilisation du SIEL-TE, bénéficier d'une aide de l'ADEME pour implanter des bornes de recharge.

Nous supervisons l'ensemble de ces bornes situées sur l'espace public.

Les équipements installés par nos soins sont accessibles via une carte d'abonnement et sont comptables avec les abonnements d'autres opérateurs régionaux, nationaux et européens.



LE SIEL-TE A DÉVELOPPÉ L'APPLICATIF DE PROSPECTIVE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE «PROSPER» UTILISÉ PAR LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS DÉMARCHES LOCALES POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT.



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le SIEL-TE prend en charge la maîtrise d'ouvrage de réseaux de chaleur au bois, de générateurs solaires photovoltaïques, de chauffe-eau solaires et d'expérimentations. Nous réalisons les études, l'investissement et la maintenance pour le compte des collectivités. 50 chaufferies bois et une centaine d'installations solaires sont d'ores et déjà en place dans la Loire.



LE TRÈS HAUT DÉBIT SUR 277 COMMUNES

LE SIEL-TERRITOIRE D'ÉNERGIE PORTE LE PROGRAMME THD42, EN PARTENARIAT AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS, AFIN DE CRÉER UN RÉSEAU PUBLIC TRÈS HAUT DÉBIT DESSERVANT TOUS LES HABITANTS DE LA LOIRE. Le programme comprend la création d'un réseau local en fibre optique et le raccordement de chaque logement.

Les travaux sont prévus jusqu'en 2020 pour le réseau principal et jusqu'en 2025 pour les raccordements.

10 500 km de réseaux fibre sont à déployer pour alimenter environ 170 000 foyers et entreprises. L'État, la Région, les collectivités et le SIEL-TE soutiennent financièrement le dispositif.



AU SERVICE DES LIGÉRIENS

Le SIEL-Territoire d'Énergie apporte son soutien aux différents utilisateurs des réseaux publics d'électricité et de gaz.

Il peut intervenir pour des problèmes de qualité de l'électricité (coupures fréquentes...), de facturation ou de relations avec les concessionnaires.

Les associations de consommateurs, les travailleurs sociaux et acteurs du logement se réunissent plusieurs fois par an avec le SIEL-TE dans le cadre d'une commission consultative du service public de l'énergie.

Nous les aidons à défendre les intérêts des consommateurs, promouvoir les économies d'énergie et à agir contre la précarité énergétique.

Chaque année, nous effectuons plus de 100 interventions dans les classes des écoles primaires et collèges. Notre animation le «parcours de l'énergie» permet de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie. Enfin, le concours «Ecoloustics» mobilise de nombreuses écoles à chaque édition.



ORGANISATION

Le SIEL-TE est un syndicat mixte ouvert administré par un Comité. Celui-ci regroupe un délégué par commune ou par groupement de communes et trois délégués du Département.

Le délégué est l'intermédiaire entre sa collectivité et le SIEL-TE. Il représente la position du conseil municipal ou communautaire. Les décisions du Comité sont préparées et mises en œuvre par le Bureau Syndical qui compte 28 membres.

Le Président, élu directement par le Comité, dirige le Syndicat. Le Bureau propose les orientations générales aux délégués et veille à l'application de leurs décisions.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIEL-TE a mis en place un SIG web départemental permettant aux collectivités d'accéder en ligne à l'ensemble de leurs données réseaux, plans cadastraux, données d'urbanisme, etc... avec des applications «métier» dédiées.



Géoloire42



territoire
d'énergie

LOIRE - SIEL

SIEL-Territoire d'énergie

Syndicat Intercommunal d'Énergies
du département de la Loire

4 av. Albert Raimond CS 80019

42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex

Tél. 04 77 43 89 00 - Fax. 04 77 43 89 13

E-mail : siel@siel42.fr

Service usagers THD42

04 77 430 855

Prix d'un appel local



YouTube
SIEL42



www.te42.fr

www.thd42.fr

www.mobiloire.fr

